

Attestation de transport direct ACERSA

ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DE LA SANTE ANIMALE EN ELEVAGE

Demande de dérogation au contrôle à l'introduction de bovins certifiés IBR
Cas des prises de sang avant départ entre cheptels Certifiés Indemnes A

Coordonnées de l'élevage d'origine	Coordonnées de l'élevage destinataire
N° Cheptel :	N° Cheptel :
Dénomination de l'élevage :	Dénomination de l'élevage :
.....

Nous soussignons avoir ce jour respectivement vendu et acheté les bovins de la liste ci-dessous :
Nombre de bovins / _____ / (en cas de nécessité, remplir la liste au dos)

N° du bovin	Age (en mois)	Sexe	Catégorie (veau, élève, génisse, vache, taureau)	Destination (engraissement, reproduction, lait)

Nous soussignons respectivement que le transport entre les deux élevages s'est effectué **sans rupture de charge** par Monsieur
Immatriculation du véhicule..... type.....
Et que **d'autres bovins n'ont pas été en contact** pendant le transport avec désinfection du camion ou bétailière.

En vertu de quoi, en tant qu'éleveur introducteur de ces bovins, je soussigné, élevage destinataire demande à déroger au contrôle à l'introduction IBR de ses bovins et accepte par avance les éventuels contrôles du GDS 52.

Fait à Le

Pour l'élevage d'origine Pour l'élevage destinataire

**Demande à transmettre dans les 7 jours suivant l'introduction au GDS
qui instruira la demande de dérogation.**

Groupement de Défense Sanitaire de Haute-Marne

Maison de l'Agriculture - 26 avenue du 109^e R.I. - BP 72139 - 52905 CHAUMONT Cedex 9
☎ 03.25.35.03.83 - 📠 03.25.35.03.84 - courriel : gds52@gds52.fr -

